

Installateur en froid et conditionnement d'air

RNCP31334 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	CAP — Certificat d'aptitude professionnelle
Code(s) NSF	227
Formacode(s)	22635, 22624
Code(s) ROME	I1306
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/01/2024

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE · SIRET : 11004301500012

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire du CAP Installateur en froid et conditionnement d'air est un frigoriste-climaticien qualifié, spécialisé, capable de lire, comprendre des pièces techniques liées aux équipements d'une installation dimensionnée,

- appliquer à partir de consignes, les exigences réglementaires et environnementales,
- préparer, installer, raccorder les équipements et effectuer l'assemblage de tous les organes de systèmes frigorifiques et climatiques, en autonomie sur des installations de puissance frigorifique
- appliquer les procédures d'autocontrôle,
- réaliser les réglages de base, les tests nécessaires et la mise en service d'une installation monoétagée en autonomie (sur des installations de puissance frigorifique 5kW) et en équipe sur les autres installations,
- contribuer à la réalisation du diagnostic,
- effectuer le dépannage avec assistance, réaliser l'entretien préventif, rendre compte, y compris à distance, renseigner les documents de mise en service et d'intervention des installations, communiquer avec les clients et les exploitants, le personnel de l'entreprise, les fabricants, les fournisseurs, les autres corps de métier

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les compétences acquises par le titulaire du diplôme sont celles décrites dans l'ensemble des blocs de compétences.

Blocs de compétences

RNCP31334BC01 — UP1 Préparation d'une réalisation

LISTE DE COMPÉTENCES

- compléter, transmettre
- organiser des informations
- contrôler les éléments nécessaires à la réalisation
- préparer les conditions d'intervention sur site
- sécuriser l'intervention

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)

RNCP31334BC02 — UP2 Réalisation d'une installation

LISTE DE COMPÉTENCES

- communiquer avec les différents acteurs
- organiser le poste de travail
- identifier sur site les réseaux d'une alimentation
- implanter, manutentionner, fixer les supportages, les équipements et les fixations
- façonner, raccorder, assembler, isoler, les circuits (frigorifique, hydraulique, aéraulique)
- réaliser des opérations simples de soudage de l'acier et raccorder le PER
- câbler, repérer, connecter les liaisons électriques et électroniques
- contrôler la mise en oeuvre des équipements électriques et fluidiques installés
- trier, valoriser les déchets
- assurer l'étanchéité d'un circuit (frigorifique, hydraulique) avant la mise en service

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)

RNCP31334BC03 — UP3 Entretien - mise en service

LISTE DE COMPÉTENCES

- rendre compte
- tirer au vide le circuit frigorifique
- manipuler le fluide frigorigène et les huiles
- contrôler l'étanchéité d'un circuit frigorifique chargé en fluide
- intervenir sur un circuit hydraulique ou aéraulique
- mesurer, comparer des grandeurs
- paramétrer ou régler les valeurs de consigne reçues sur un organe de régulation et de sécurité
- raccorder les équipements de charge, de mesure et de contrôle
- remplacer des composants de l'installation

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)

RNCP31334BC04 — EG1 Français et Histoire-Géographie - Enseignement moral et civique

LISTE DE COMPÉTENCES

Français :

- entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer
- entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire
- devenir un lecteur compétent et critique
- confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle

Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique :

- appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures
- repérer la situation étudiée dans le temps et dans l'espace
- relever, classer et hiérarchiser les informations contenues dans un document selon des critères donnés
- acquérir une démarche citoyenne à partir de son environnement quotidien

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)

RNCP31334BC05 — UG2 Mathématiques - Sciences physiques et chimiques

LISTE DE COMPÉTENCES

- rechercher, extraire et organiser l'information
- proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité
- expérimenter
- critiquer un résultat, argumenter
- rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)

RNCP31334BC06 — UG3 Education physique et sportive

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences de niveau 3 du référentiel de compétences attendues :

- réaliser une performance motrice maximale
- se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains
- réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique
- conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif
- respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)

RNCP31334BC07 — UF Langue vivante étrangère

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences de niveau A2 du CECRL :

- s'exprimer oralement en continu
- interagir en langue étrangère
- comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Bâtiment , énergétique

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Chauffagiste, installateur d'équipements thermiques et climatiques

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Lien formation-emploi, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 200 €
Diplôme le plus fréquent	Bac général, technologique, professionnel ou équivalent en transformations (24 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	G1X74 — Techniciens et agents de maîtrise en installation et maintenance en froid et conditionnement d'air · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	2 950
Jugés difficiles à recruter	81 %
Emplois saisonniers	3 %
Familles professionnelles (FAP)	G1X74 — Techniciens et agents de maîtrise en installation et maintenance en froid et conditionnement d'air

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury est présidé par un conseiller de l'enseignement technologique choisi parmi les personnes qualifiées de la profession. Il est composé à parts égales :

- d'enseignants des établissements scolaires publics, privés sous contrat et des centres de formation d'apprentis ;
- de professionnels choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

idem

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	6 201 €
Selon la branche	5 400 € – 6 480 €
Prise en charge	Branches concernées
6 201 €	Valeur par défaut · 201 branches
6 480 €	CPNE conjointes du bâtiment et des travaux publics, CPNE de l'exploitation des équipements thermiques et de génie climatique, CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil, CPNE des exploitations frigorifiques, CPNEFP ICGV entreprises de la viande
6 464 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
6 197 €	CPNEFP de la branche des prestataires de services du secteur tertiaire
5 400 €	CPNEFP des commerces et services de l'audiovisuel, de l'électronique et de l'équipement ménager

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	01/01/2024
Date de dernière délivrance possible	01/01/2024

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP585

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP38560

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

Eduscol

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/31334/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	14
Montant total engagé	47 025 €
Coût moyen par dossier	3 359 €
Durée moyenne	509 h
Période	03/2021 – 10/2023
France compétences	67 %
France Travail	23 %
Entreprise	9 %
Reste à charge titulaire	1 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.